



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Communiqué de presse**

### **Un budget préoccupant en matière d'environnement**

**Laval, le 18 décembre 2013** - Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval félicite l'administration municipale pour avoir déposé un budget équilibré.

À notre grande satisfaction, l'administration municipale a augmenté le budget de la Société de transport de Laval. Mais en contrepartie, le CRE de Laval souligne l'absence d'investissement pour le développement du réseau cyclable lavallois.

De surcroît, nous aurions aimé avoir plus que *6,5 millions \$ pour l'aménagement de parcs, d'espaces communautaires et l'acquisition d'espaces verts* afin de combler le déficit en milieux naturels préservés à Laval. Rappelons que l'objectif visé par la Communauté métropolitaine en matière de conservation et d'aires protégées pour son territoire est de 17 % alors qu'en comparaison, les aires protégées de Laval correspondent à seulement à 1,1 % de son territoire. Cet écart représente un manque à gagner qui requiert des investissements conséquents en matière de conservation et de protection des milieux naturels.

Nous sommes toutefois conscients que malgré un budget en matière d'acquisition d'espaces verts, il est possible d'augmenter considérablement les aires protégées sur le territoire, ne serait-ce que par la concrétisation de la création d'un zonage de conservation (démarche amorcée par l'administration municipale précédente) et par l'application de ce nouveau zonage sur les terrains en milieu naturel dont la Ville est propriétaire.

Nous croyons, qu'il est plus qu'urgent de protéger les écosystèmes et d'augmenter le couvert forestier urbain afin, non seulement de préserver la biodiversité, mais aussi afin d'assurer une économie et une société viable, saine et prospère.

Le CRE de Laval tient à rappeler qu'il ne faut pas oublier que l'environnement et la qualité de vie font aussi partie des préoccupations quotidiennes des Lavalloises et Lavallois. Afin de se rendre conforme au PMAD et de pallier au manque de financement pour la conservation des milieux naturels et le développement du réseau cyclable régional, le CRE de Laval demande à la municipalité régionale de comté de Laval de tenir des consultations publiques sur le schéma d'aménagement en 2014 puisque celui-ci constitue un excellent outil pour conserver efficacement les milieux naturels tout en favorisant la participation citoyenne au processus.

Le CRE est prêt, dès à présent, à travailler avec les élus afin de proposer des solutions réalistes axées sur un aménagement durable du territoire pour ainsi marquer le début d'une nouvelle ère environnementale à l'Administration lavalloise.

-30-

Source :  
Guy Garand, Directeur général  
CRE de Laval, (450) 664-3503